

Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

HIVER 2018-2019
numéro 17

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.
Rédaction : Camille Feller / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Janvier 2019



MONTLAUX

Camille Feller, maire de Montlaux
et le conseil municipal
ont le plaisir de vous convier à

*la présentation des vœux
samedi 19 janvier*

salle Culture et Loisirs - 11 h
la cérémonie sera suivie d'un apéritif

Le mot du Maire

En ce début de janvier, j'adresse à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux et je souhaite pour notre commune une année 2019 solidaire, fraternelle et conviviale.

Solidaire entre les générations, envers les plus fragiles, solidaire pour les ruraux. C'est pourquoi nous nous battons pour que nous puissions bénéficier des meilleurs services possibles. Mais actuellement, ce sont les grandes communes ayant des taux de taxe d'habitation beaucoup plus élevés, qui veulent nous faire payer leurs services.

Fraternelle, car notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui essaie de garantir la continuité et l'efficacité des services publics, qui propose une vie culturelle diverse et qui est le berceau de la démocratie de proximité. Beaucoup se tournent d'abord vers la mairie pour faire face à un problème, pour réaliser un projet, pour proposer une activité.

Conviviale, car nous vivons ensemble sur un territoire que nous aimons et où nous souhaitons vivre en harmonie. Aussi, tissons des liens entre tous les habitants, jeunes ou plus âgés, anciens ou nouveaux résidents. L'année a été riche en moments conviviaux et culturels, très réussis, qui ont permis de nous réunir, de nous découvrir et de nous enrichir. Merci à tous les bénévoles qui rendent possibles ces moments.

Nous pensons particulièrement aux familles touchées par le deuil, la maladie ou les intempéries. Notre pays traverse une crise démocratique, certains manifestent un ras-le-bol fiscal ou remettent en cause le fonctionnement de la démocratie représentative. Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie pour que chacun puisse s'exprimer.

Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique de novembre et je vous remercie pour votre présence et vos interventions, preuves de l'intérêt que vous avez pour Montlaux. J'ai pu vous informer de façon détaillée sur les différents dossiers, sur notre situation financière, sur les choix qui s'ouvrent à nous et sur nos obligations.

Prochainement, nous participerons au grand débat national, pour qu'ensemble, nous cultivions nos idées.

Camille Feller

Agenda

■ samedi 19 janvier - 20 h 30

« Himalaya, la marche au-dessus »

Soirée cinéma en présence du réalisateur Eliot Schonfeld - Aventurier, organisée par Bienvenue à Montlaux / Tarif : 5 €

■ samedis 26 janvier et 9 février - 15 h

Lotos de la Chandeleur et de la Saint-Valentin
organisés par le Comité des Fêtes

■ samedi 2 février - 20 h 30

Soirée musicale et écologie pour une autre agriculture proposée par Inconitos / Tarif : 10 €

■ samedi 2 mars - 20 h 30

Duo Odalva Soirée cabaret organisée par Bienvenue à Montlaux / Tarif : 10 €

Faisons vivre notre commune

■ **Camion pizza de Julien**

la tournée continue en hiver

mercredi soir, place du village
commande possible : 06 87 12 97 29



■ **Camion épicerie de Thierry**

la tournée reprend

lundi, 14 h, devant l'église
commande possible : 06 46 70 10 50



■ **Partage de connaissance**

Patrick Guernier, photographe, vous propose de vous initier à cet art. Si vous êtes intéressés contactez la mairie.



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public
le lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

La permanence du maire a lieu le premier samedi
du mois de 10 h à 12 h.

Tél : 04 92 77 09 85

Courriel : mairie.montlaux@orange.fr

Conseils municipaux : 15 novembre et 22 décembre 2018

DÉLIBÉRATIONS

■ Paiement en ligne

Mise en place de la possibilité du paiement des factures par carte bancaire sur internet (factures de l'eau, loyers, locations de salle...). Le coût minime de ce service sera à la charge de la commune. Les autres modes de paiements perdurent.

■ **Transfert approuvé** de la compétence sécurité incendie (SDIS) à la Communauté de communes PFML, dans le but d'augmenter les aides de l'État à la ComCom.

■ **Vote d'une subvention exceptionnelle** pour la coopérative scolaire de l'école de Cruis pour une classe d'initiation à la natation (70 € par enfant).

■ **Vote des demandes de subventions** auprès de l'État pour la protection de la source avec l'achat des terrains situés dans le périmètre immédiat de la source, le changement du grillage, l'amélioration du système de potabilisation avec l'achat et la pose de trois stérilisateur ultra-violet.

■ **Vote des demandes de subventions** auprès de l'État pour la réfection de la voie communale, dite chemin des Cadets, qui desservira entre autres le futur bistrot.

■ **Vote approuvant le plan de zonage** de la distribution d'eau potable du schéma directeur qui est terminé.

■ Vote des prix de l'eau et de l'assainissement pour 2019

La commune doit faire d'importants travaux sur la station d'assainissement qui a plus de 40 ans et n'est pas aux normes actuelles. Les travaux sont évalués à environ 120 000 €. On peut espérer 60 % de subventions. Le budget assainissement devrait donc financer 48 000 €, sans compter les intérêts et l'amortissement. Pour avoir droit aux subventions de l'Agence de l'eau pour faire les investissements imposés, il faut que le prix de l'assainissement soit au minimum 1 €/m³.

Le conseil municipal a décidé d'appliquer en deux fois l'augmentation obligatoire des tarifs, en 2019 et 2020.

L'assainissement collectif en chiffres

Pour un foyer en résidence principale (consommation moyenne de 90 m³)

■ **En 2018** : abonnement : 40 €
+ consommation (base 0,40 €/m³) : 36 €
+ redevance obligatoire pour l'Agence de l'eau (base 0,155 €/m³) : 13,95 €
soit un total de **89,95 € TTC par an**

■ **En 2019** : abonnement : 48 €
+ consommation (base 0,70 €/m³) : 63 €
+ redevance obligatoire pour l'Agence de l'eau (base 0,15 €/m³) : 13,50 €
soit un total de **124,50 € TTC par an**

■ **En 2020** : abonnement : 54 €
+ consommation (base 1 €/m³) : 90 €
+ redevance obligatoire pour l'Agence de l'eau (base 0,15 €/m³) : 13,50 €
soit un total de **157,50 € TTC par an**

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une augmentation importante mais obligatoire dans le cadre d'un raccordement à une installation collective publique qui doit être aux normes sanitaires en vigueur. Par comparaison, ce que coûte un assainissement individuel :

- achat et pose, contrôle de la réalisation de la fosse : 10 000 € / investissement amorti sur 30 ans : 330 € par an
 - une vidange tous les 5 ans : 350 € ce qui revient à 70 € par an
 - une visite du SPANC (contrôle) tous les 5 ans : 150 € ce qui revient à 30 € par an
 - achat des produits d'entretien : 30 € par an
- soit un total de **460 € TTC par an**

En bref...

■ Eau et assainissement

En 2026 au plus tard, de façon obligatoire, c'est la ComCom qui gèrera l'eau et l'assainissement (raccordement individuel ou collectif), avec un alignement des tarifs en quelques années. Nous nous sommes, comme beaucoup de communes rurales, opposés à cette loi votée en juillet 2018. Depuis notre élection, nous avons fait de nombreux travaux sur ces services, la plupart obligatoires. Les services de l'eau et de l'assainissement sont des services marchands qui doivent s'autofinancer. Les prix augmentent depuis deux ans pour faire les investissements préconisés et, à présent, pour amortir le choc de l'augmentation qui résultera de l'alignement des prix. La commune a choisi d'augmenter graduellement les tarifs.

Il faut savoir que le prix de l'assainissement collectif à Montlaux est actuellement deux fois moins cher que le prix moyen dans la ComCom, et il n'y a que 60 habitations raccordées au réseau collectif.

Remerciements

■ Mes chers amis de Montlaux

André mon mari originaire du Nord de la France est mort brutalement 10 novembre 2018 aux Gipières, terre de mes ancêtres qu'il avait adoptée et à laquelle il s'était attaché tout en appréciant la chaleur amicale ses habitants. J'ai été sensible à vos visites à son chevet et à votre accompagnement lors de ses obsèques au cimetière de notre village. Votre présence m'a été indispensable pour assumer cette épreuve. Je vous remercie de tout cœur.

Claude Weers



■ Subventions et travaux

Concernant le projet de construction bistrot-mairie-logement, nous travaillons actuellement avec les architectes au permis de construire. Nous avons eu la bonne nouvelle d'obtenir la subvention de 185 000 € demandée en 2017 à la Région. Cela porte à 490 000 € les subventions obtenues à ce jour pour ce projet.

Au Vieux-Montlaux, la réfection du chemin pour l'achèvement des matériaux et les premiers travaux sur l'abside et la nef de l'église médiévale ont été réalisés.

À SAVOIR...



Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Nous avons eu le chiffre de population légale à Montlaux qui est de 192 pour 2019, soit une augmentation de 31 % par rapport à 2018 et il progressera de 2 % par an durant les cinq prochaines années.

Nos jeunes participent

Initiatives citoyennes, culturelles et conviviales...

■ **Commémoration du 11 novembre** : enfants et adolescents ont été associés à la manifestation. Alors que Lalie Teboul des Jacons, 9 ans, a lu une lettre que Madeleine, jeune domestique, a écrite à son fiancé Maximin de Mallefougasse, et a fait chanter « La Marseillaise » à toute l'assistance, Antoine et Nicolas Bressand ont lu les treize noms figurant sur notre monument aux morts. Noms avec lesquels les élèves de la classe des cours moyens ont réalisé une colombe de la paix.



Amandine Manuelle, 14 ans, Moularaine de Grange-Neuve, a fait au collège un travail d'écriture, exposé dans la mairie de Forcalquier et que nous vous présentons :

Ma bien-aimée,

Je t'écris pour te dire qu'il y a peu de chances que je revienne de la guerre. Dans les tranchées nous sommes tous recouverts de boue, l'odeur de la mort règne, et les rats nous envahissent. Le froid nous gèle les os et peu de personnes survivent. À chaque moment où je veux en finir de ma vie, je pense à toi et à nos enfants, c'est grâce à vous que pour l'instant je suis en vie. Vous me donnez la force de me battre.

Hier, mon plus cher ami a reçu un éclat d'obus dans la tête, j'ai cru que j'allais y passer aussi. Maintenant, sans lui je suis seul et la peur m'envahit de plus en plus. Tu ne peux même pas imaginer le paysage qui nous environne. Il n'y a plus aucune végétation et il y a des montagnes de cadavres. Des nappes de gaz et des obus arrivent de nulle part. L'odeur des cadavres et la chaleur me torturent chaque jour... J'entends les soldats blessés hurler à la mort mais personne ne peut les sauver, notre sort est déjà joué, on peut seulement prier pour ne pas mourir. Chaque jour est plus long. La nuit il nous est impossible de dormir, être prêt à chaque instant, prêt à attaquer, prêt à tuer. Car il faut tuer pour survivre, on est devenu des animaux, chaque minute est un enfer, sans hygiène, sans repos, sans joie et sans vie.

S'il te plaît, soit forte, occupe-toi bien de nos enfants et je veux que vous soyez heureux malgré cela. Si je meurs, dis aux enfants que leur père est mort en héros et pour la patrie. Mon amour ne cessera jamais d'exister et j'espère que l'on se reverra dans un autre monde. Je te remercie pour tous les merveilleux moments que tu m'as fait passer et de nous avoir permis d'avoir de merveilleux enfants et une famille. Tu es la femme de ma vie et sans toi je ne serais rien. Cette guerre est très dure et je ne sais pas si cette lettre sera la dernière.

Je n'arrêterai jamais de penser à vous. Je vous aime, adieu. Ton mari

■ **Ateliers et rencontres** : certains ont participé aux ateliers créatifs animés par Mado et Colette et à l'atelier cirque proposé par l'association Un brin de différence. Beaucoup ont apprécié le spectacle de contes « Lupino » présenté par Luigi Rignanese que l'association Bienvenue à Montlaux a programmé à leur attention. Les plus jeunes ont attendu le père Noël en décorant la salle.

■ **Noël au village** : l'occasion de réunir toutes les générations, mais aussi de faire la connaissance des deux dernières nées Cécile et Poeiti, et ce sont plus de 60 personnes qui ont écouté le conte et assisté à la distribution de cadeaux du père Noël. Le délicieux repas a été préparé par Patricia et Christian Arribert, qui tiennent la Ferme-auberge à Cruis.



Colombe de la paix réalisée par les élèves de CM1 et CM2.



Atelier créatif de Mado et Colette.



Spectacle de Noël.



Distribution de cadeaux...



Le premier loto de 2019 a réuni 140 participants.



Bienvenue à Cécile et Poeiti.



Noël 2018.

Si l'on remonte dans les années avant la Seconde Guerre, Noël à Montlaux était surtout une fête de traditions. Les enfants de l'époque, dirigés par l'instituteur Monsieur Maurel, puis plus tard Monsieur Julien, apprenaient des chants (comme « Mon beau sapin », « Petit papa Noël ») qu'ils se faisaient une joie de chanter devant les familles la veille des vacances. Et justement... ces vacances étaient mises à profit pour aller couper un sapin dans la forêt, puis le décorer avec des pommes, des oranges (offertes aux enfants le 25 décembre en guise de cadeaux) et des papiers multicolores. Seulement après la guerre sont apparues les guirlandes puis les boules. Aujourd'hui, l'église Saint-Jacques et les platanes de l'entrée du village s'habillent de guirlandes blanches et bleues et scintillent pendant un mois pour la plus grande joie de tous.



La société Au Planteur de Caiffa a été la première à fidéliser ses clients avec des timbres/cadeaux.

La crèche se créait avec de la mousse des bois et des petits santons récupérés tout au long de l'année dans les paquets de café Caiffa. Le blé mis à germer le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, servait de décoration aussi bien dans la crèche que sur la table. Depuis de nombreuses années, le Comité des Fêtes installe dans la pièce voûtée sous la mairie une magnifique crèche ouverte au public dont certains santons sont très anciens. Chacun met un peu de son idée pour, au final, une superbe réalisation.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux



Les fêtes de fin d'année, Marie-Claude raconte...
avec la participation de Simone Bonniface et Mireille Durand

Contrairement aux repas pantagruéliques de maintenant où se côtoient, poissons, crustacés, foie gras, chapon, truffes et tout ce qu'il y a de meilleur, le repas du 24 était « maigre », composé de morue aux poireaux, gratin d'épinards, cardons au jus, panais au jus, gratin de courge, bref... sept plats maigres ! Une fois ces plats dégustés, la famille réunie partait pour la messe de minuit, très souvent en bravant le froid et la neige et cheminant par petits groupes souvent avec les voisins. C'était le père Chailan, prêtre à Cruis, qui venait dire la messe, à bicyclette quand il le pouvait, sinon à pieds.

Au retour, vers 1 heure, quel bonheur de retrouver la maison chaude et se blottir au coin de l'âtre. Une fois l'enfant Jésus déposé dans la crèche, on pouvait passer à la distribution des cadeaux, fort limités, laissés par le père Noël durant la messe. Des jouets en bois pour les garçons, fabriqués par les papas bricoleurs les jours de grand froid, quant aux filles lorsqu'elles recevaient une poupée en celluloïd, elles la gardaient généralement une partie de leur vie et la moindre chose faisait briller les yeux de mille étoiles. Rien de comparable avec le débordement des jouets actuels de plus en plus sophistiqués et connectés que les enfants adorent posséder pour un temps et passer rapidement à autre chose.

On pouvait alors déguster les 13 desserts composés de la bûche maison, melon vert, nougat noir maison, noix, pâte de coing, amandes, figues, noisettes, mandarines, tarte à la courge, pommes, poires et chocolats.

Le repas du 25 était « repas gras » avec généralement la dinde élevée au poulailler ou un gros poulet et les légumes du jardin ainsi que les 13 desserts.

Les personnes sans famille, étaient conviées chez les voisins, autant le 24 que le 25 ainsi que le prêtre parfois, tout cela dans une grande générosité, car les anciens avaient beaucoup de respect

pour les traditions, qui, aujourd'hui ont été bien modifiées...

Toute cette nostalgie nous ramène finalement à une époque (hormis durant la guerre) heureuse et tranquille et Noël reste Noël, sa magie enchante toujours autant le cœur des enfants et de toutes les générations.



Noël 2017.

Aujourd'hui, une journée conviviale réunit les aînés de la commune pour un repas offert par la municipalité, suivi d'une animation et la distribution des cadeaux pour les plus petits.

Arrivait ensuite la fin de l'année, mais à l'époque, pas de falbalas particuliers, le 1^{er} de l'an suivait le 31 dans la plus grande simplicité.

Bien plus tard, les réveillons dansants et gastronomiques sont apparus dans les communes voisines. Lorsque notre salle Culture et Loisirs fût construite, le dévoué Comité des Fêtes d'alors a organisé pendant plusieurs années consécutives un magnifique réveillon autant sur le plan repas festif que sur le plan danse. Le changement d'année se passait dans la joie et la bonne humeur, jusqu'à la traditionnelle soupe à l'oignon mijotée par Bernadette. Les derniers noctambules partaient à 5 heures du matin, repus et heureux.

Les fêtes de fin d'année évoluent au fil des époques, chacun essaie de s'adapter au gré de sa fantaisie et de ses moyens. Nous avons encore la chance, dans notre petit village de profiter de la convivialité et de la tranquillité de ses habitants.

